

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**BAINS DE MER DE MONACO**

(Eurolist)

Par courrier du 13 avril 2007, la société Richelieu Finance Gestion Privée (6, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 avril 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société des BAINS DE MER DE MONACO, et détenir pour le compte desdits fonds, 93 412 actions BAINS DE MER DE MONACO représentant autant de droits de vote, soit 5,19% du capital et des droits de vote de cette société (1).

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 1 800 000 actions représentant autant de droits de vote.